



Arlon

Marché de Noël Solidaire
13, 14 et 15 décembre 2019

Lettre aux artisans

Arlon, le 9 juillet 2019

**Madame, Monsieur,
Chers artisans,**

Le week-end du 13,14 et 15 décembre 2019 se tiendra, à Arlon, la 12^{ème} édition du **MARCHE DE NOEL SOLIDAIRE** sur la Place Léopold, sous le chapiteau chauffé et au Palais. C'est l'un des plus grands Marchés de Noël couverts de la région en cœur de ville. Avec ses superbes illuminations, la magie de Noël régnera sur Arlon. L'incontournable patinoire mise en place par l'ACIA et la venue du Père Noël raviront petits et grands.

Depuis onze ans, notre Marché de Noël Solidaire rencontre un réel succès. Il draine des milliers de visiteurs et sa notoriété dépasse les 3 frontières. Le nombre croissant d'artisans et de services-clubs au fil des années est également l'assurance de la diversité, de la qualité de l'offre et de l'accueil.

Afin d'enrichir ce marché, nous recherchons constamment des artisans de qualité aux produits et objets originaux, c'est pourquoi nous nous permettons de prendre ou reprendre contact avec vous.

De plus, sont associés à l'événement les services-clubs de la région. Ils se chargent d'assurer des petites restaurations et breuvages divers à consommer sur place. L'entièreté des bénéfices récoltés à cette occasion est reversée à diverses œuvres caritatives parrainées par ces services-clubs. En 2018, ce marché a encore permis de reverser pas moins de 22.000€ à dix projets caritatifs.

Vous trouverez dans ce pli une charte reprenant toutes les informations relatives à l'événement ainsi qu'une fiche technique à nous retourner. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire. Pour préserver et défendre l'aspect artisanal du marché, nous nous montrerons vigilants sur la qualité, l'authenticité et l'originalité des articles proposés par tous les artisans. **Et demandons pour toute nouvelle demande de participation, un dossier 'photos' détaillé des articles proposés.**

Pour votre emplacement, vous pouvez opter pour le chapiteau chauffé (60/15m) ou pour le Palais. Ce dernier étant un endroit plus propice pour l'artisanat fragile, les stands se trouveront dans la grande salle de spectacle dans le couloir, à proximité des ateliers de Noël et du lieu de rencontre du Père Noël avec les enfants.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 0032(0)63/24.56.85 et vous demandons d'ores et déjà de lire attentivement l'**entièreté** de ce dossier.

Au plaisir de vous accueillir dans le cadre de ce beau projet. Recevez, Madame, Monsieur, Chers artisans, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marielle Flammang
Pour le Comité organisateur

Arlon

Marché de Noël Solidaire

13, 14 et 15 décembre 2019

Charte de participation

L'INSCRIPTION

Article 1

Le prix de l'emplacement de 2m20 env. (une table de brasseur) est de **70€ pour les 3 jours + une caution unique de 20€**, remboursée le dimanche après 18 heures.

Important : Si vous possédez un stand et qu'il n'a pas la dimension standard, il vous est possible de louer des mètres supplémentaires moyennant une participation **30€ par mètre courant entamé**.

Vu le nombre limité d'emplacements disponibles dans le chapiteau et au Palais, l'inscription ne sera ferme et définitive qu'après règlement de votre emplacement et de la caution (90€ pour 1 table, 160€ pour 2 tables...) **sur le compte**

IBAN : BE 61 1096 5183 7817 – CTBKBEBXXXX

A mentionner en communication : votre nom + Nbre d'emplacements souhaités + Nbre de mètres supplémentaires (si nécessaire).

Article 2

Les emplacements doivent être réglés avant la date limite **du 11 novembre 2019**. Dans l'absence de tout paiement au terme de cette date votre inscription ne sera pas validée et nous nous réservons le droit de remettre l'emplacement réservé en location pour d'autres artisans.

En cas de désistement, après le 30 novembre, le montant de l'inscription et de la caution ne vous seront pas remboursés et iront automatiquement alimenter le pot commun de solidarité.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MARCHÉ

- **VENDREDI** 16h – 22h - inauguration officielle vers 18h30
- **SAMEDI** 12h – 22h
- **DIMANCHE** 12h – 19h

Article 3

Afin d'assurer la qualité du marché et par respect pour les organisateurs et autres exposants, chaque artisan s'engage à être présent **les 3 jours durant et à respecter les horaires**, faute de quoi nous nous réservons le droit de ne plus le convier l'année suivante.

Article 4

Le vendredi, chaque artisan pourra prendre possession de son emplacement pour aménager son stand :

- **A partir de 13 heures, dans le chapiteau.** Pour le bon déroulement de l'organisation, merci de respecter cette consigne : **aucun emplacement ne sera attribué avant 13h.**
- **A partir de 11 heures, dans le palais.** Pour le bon déroulement de l'organisation, merci de respecter cette consigne : **aucun emplacement ne sera attribué avant 11h.**

Article 5

Chaque artisan doit impérativement être installé au **plus tard** ½ heure avant l'ouverture du marché, les trois jours durant.

Article 6

Chaque artisan s'engage le dimanche soir à ne démonter son stand **qu'à partir de 18h30**.

Article 7

Pour ceux qui devraient décharger des marchandises lourdes et volumineuses, il sera possible de stationner **momentanément à proximité de la place Léopold** en apposant obligatoirement un LAISSEZ-PASSER DE STATIONNEMENT que vous obtiendrez lors de votre inscription. Attention, le stationnement devant le chapiteau, même momentanément, ne sera plus autorisé. ! Les véhicules ne pourront plus stationner sur la place Léopold pendant le Marché de Noël. Ils devront avoir quitté la zone de déchargement car cet espace servira d'allée entre les sites du Marché de Noël Solidaire. A titre exceptionnel, pour des questions de services, certains véhicules avec un LAISSEZ-PASSER ORGANISATEURS pourront venir dans ce périmètre.

AMENAGEMENT DES LIEUX

Le Marché de Noël est aménagé par nos soins afin de lui donner une dimension festive. Notez qu'il n'y a pas d'éclairage direct sur votre stand.

Article 8

Pour cette raison, nous demandons à chaque artisan de **prévoir l'éclairage suffisant pour mettre en valeur ses créations. (uniquement lampes led)**

L'électricité est également fournie ; **à chaque artisan de prévoir les allonges électriques et multiprises nécessaires.** Pour une question de sécurité, chaque artisan s'engage à dérouler toutes les allonges afin d'éviter tout risque de surchauffe ou de début d'incendie.

Attention: Tout appareil électrique doit être conforme aux normes de sécurité.

Article 9

Un emplacement mesure environ 2m20 et est composé d'une table de brasseur, de chaises. Si vous le souhaitez, un banc supplémentaire peut vous être fourni pour compléter l'avant du stand.

Enfin, une nappe, des caisses ou boîtes pour créer différents niveaux, une guirlande lumineuse sont autant d'éléments faciles à se procurer et qui apporteront un plus à votre stand.

DIVERS

Article 10

Pour la vente des produits alimentaires, nous insistons sur le respect des règlements et directives de l'AFSCA www.afsca.be

Pour la vente d'autres produits, nous insistons sur le respect des règlements en vigueur dans le domaine.

A l'intérieur du chapiteau, deux canons à chaleur permettent de casser le froid, néanmoins prévoyez vêtements chauds et cartons pour isoler vos pieds du sol. Attention, le chapiteau est **NON-FUMEUR** !

GARDIENNAGE

Un gardiennage du marché est assuré les nuits du vendredi 13 et du samedi 14 décembre par une société de gardiennage professionnelle afin d'offrir à chaque exposant le confort de laisser son stand dressé la nuit tout en le protégeant.

FICHE TECHNIQUE

Afin d'établir au mieux la configuration du Marché de Noël, nous vous demandons de nous renvoyer dûment complétée la fiche technique ci-jointe pour le 11 novembre 2019 au plus tard, par courrier ou mail gcv@arlon.be. Le document est téléchargeable sur le site www.arloncentreville.be

Nous insistons pour que vous nous communiquiez une **adresse mail**, cela afin de pouvoir vous informer les semaines précédant le Marché de Noël Solidaire.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes renseignées ci-après.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans le cadre de ce beau projet.

Comité organisateur :

- **ASBL Arlon Centre-Ville:** Marielle FLAMMANG au 063/24.56.85 & 0495/51.24.70 **ou** Christine BOSSELER au 063/24.56.91 & 0479/33.18.91 **ou** Valérie DION au 063/24.56.85 & 0494/59.53.51
- **Interservices-club :** Fabian DEMOULIN 352/621.26.20.35



Marché de Noël Solidaire



2018



Fiche signalétique - 2019

à nous renvoyer

Important : La fiche technique doit nous être renvoyée complétée et signée pour le 11 novembre 2019 au plus tard (même pour les exposants habitués**) + avoir effectué le paiement.**

Pour le Comité organisateur

ASBL Arlon Centre-Ville
Marielle Flammang
Rue Paul Reuter, 8
6700 Arlon

Tél +32(0)63/24.56.85 - GSM +32(0)495/51.24.70 - Fax +32(0)63/23.40.24 Mail gcv@arlon.be

Fiche téléchargeable sur www.arloncentreville.be

Exposant :

Nom
Adresse
Tél
Gsm
Mail

> Articles proposés :

.....
.....

> Besoin en électricité :

OUI - NON

> Type et nombre d'éléments électriques :

.....

> Nombre de stands souhaités (1 stand = 1 table de brasseur = 2,20 m) :

1 stand - **2** stands.

Pour un meilleur agencement, les doubles stands seront majoritairement placés en **angle**.

> Souhaitez-vous **un mètre supplémentaire** (30€ le mètre courant) ?

OUI - NON

> Souhaitez-vous la mise à disposition de la table de brasseur ?

OUI - NON (je viens avec mon propre matériel)

> Demande particulière :

! L'installation d'une tonnelle à l'intérieur du chapiteau doit faire obligatoirement l'objet d'une demande au préalable auprès des organisateurs !

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions énoncées dans la charte de participation.

Date :

signature :